

MAIRIE
D'
ASCROS



06260 ASCROS

☎ 04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

ASCROS, le 11 juillet 2025

Compte-rendu de la Réunion, en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Samedi 5 Juillet 2025 à 14 heures 30

Président : Vincent GIOBERGIA.

Élus présents : CANTIELLO Raffaèle, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, HAMES Nicole, SGAR-
RONI Alain, VALTIER Jean-Luc, Charles PACCINO.

Élu absent : CHENET Florian.

Secrétaire de séance : Nicole HAMES, désignée à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Budget Communal 2025 ; École AUBÉ Césaire et RPI ; Bar / Restaurant communal ; Emplois communaux ; Appartements communaux – Gîte Rourebel ; Travaux communaux : Chemin de Cassias (DCA 2025), Réseau EP Mairie/École et mur de la 2^{ème} cour de l'École, Travaux Isatis, Sécurité-Prévention, Parvis gîte Rourebel, Installation défibrillateurs, Circulation à Rourebel ; SIC-TIAM : éclairage public ; CCAA : attribution de compensation 2025 (CLECT) ; Force 06 : Piste DFCI de la Colette (Cassiana, Gros Bois et Maubonnette) ; ADM 06 : Salon des Maires ; Festivités de l'été ; Ferme Thérapeutique d'ASCROS et Association partenaire ISATIS ; Divers.

0) Ouverture de la séance à 14 heures 30 :

Compte-rendu de la séance du 12 avril 2025 :

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

1) Budget communal 2025 :

- Modification demandée par les services du SGC PLAN DU VAR, par certificat administratif :

« Apurement par la trésorerie des restes à payer et restes à recouvrer en anomalie, régularisation par le biais du compte 1021 ».

Après apurement : **19 762.09** euros à récupérer en crédit par inscription au compte dépense solde d'exécution → 001

Déficit diminué : 97 520.97 – 19 762.09 = **77 758.88**

Inscription au Chapitre 014 : 20 528,00 euros (attribution de compensation 2025 → CCAA).

CONCLUSION : BP 2025

Fonctionnement : 480 736.59 euros en équilibre sans modification

Investissement : 1 104 451.19 euros en équilibre au lieu de 1 124 213.28 euros suite aux modifications apportées.

► TOTAL du BUDGET : **1 585 187.78** euros en équilibre, au lieu de 1 604 949.87 euros → ≠ 19 762.09 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Fongibilité des crédits :

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, autorisation de réaliser des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, fonctionnement et investissement (pour plus de souplesse dans la gestion comptable).

Vote : Pour, à l'unanimité

2) École d'ASCROS AUBÉ Césaire et RPI :

- Convention de proximité avec la CCAA, dans le cadre de l'entretien de l'école par la commune d'ASCROS. Par cette convention, la commune d'ASCROS s'engage à assurer les dépannages et petits travaux (électricité, plomberie, menuiserie / huisserie, petite manutention...), à titre gracieux. Prise en charge les commandes et factures auprès d'artisans ainsi que la maintenance et l'entretien des équipements (chaudière, extincteurs,...) par la CCAA.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Animations « Partir en Livres », ateliers réalisés en partenariat avec la Bibliothèque « Anna DAO ».

- Conseil d'École 3^{ème} trimestre : effectifs pour la rentrée 2025 / 2026 :

École d'ASCROS : 12 élèves

École de LA PENNE : 10 élèves.

Compte rendu des sorties pédagogiques et des projets scolaires.

3) Bar / Restaurant communal :

- Tempête du 22/05/2025 et dommages sur le store de toile de la terrasse.

Expertise réalisée → en attente du compte rendu qui déterminera les responsabilités.

- Lecture par M. le Maire du courrier de doléances de Mme Corinne PENARANDA concernant le positionnement du chapiteau sur la Place Centrale et des dates d'installation.

→ Proposition d'installer le spectacle « Estivales » du 15/08/2025 sous le petit chapiteau de la Bourgade afin de démonter le grand chapiteau de la Place Centrale après la St Donat, le 05/08/2025.

4) Emplois communaux :

- Démission de M. Cédric PAGANETTI, Agent bibliothécaire à la Bibliothèque « Anna DAO », qui quitte la région.

- Embauche de Mme Valérie LUSTEAU, actuellement remplaçante de M. Cédric PAGANETTI, et candidate pour reprendre le poste en contrat permanent.

Contrat à durée déterminée, d'un an, pour 6 heures hebdomadaires.

Vote : Pour, à l'unanimité moins une abstention

- Agence postale communale :

Par courrier suivi d'un rendez-vous en Mairie, les services de La Poste souhaitent élargir les horaires de l'Agence Postale, de 6 heures hebdomadaires à 9 heures.

Avenant au contrat de Mme Isabelle BIGOTTI, gérante de l'Agence Postale.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Gîte communal de Rourebel :

Le fonctionnement du gîte impose un service pour l'entretien courant, intérieur et extérieur, et le bon fonctionnement de la location en partenariat avec les « Gîtes de France ».

Convention entre la Mairie d'ASCROS et M. Bruno MANO, auto-entrepreneur actuellement locataire dans l'immeuble concerné. Les services se réaliseront ponctuellement selon la fréquentabilité et les besoins de la location, par prestations réglées sur facture.

Vote : Pour, à l'unanimité

5) Appartements communaux :

- Installation d'une VMC à prévoir à l'appartement 2026, 9 rue du Baous, occupé par Mme Anouk SARASOLA, pour régler les problèmes d'humidité.

6) Travaux communaux :

❖ Copropriété C 140 : ravalement de la cage d'escalier → devis présentés, maçonnerie et électricité → réunion du syndic bénévole prévue le 5/08/2025.

❖ Chemin de Cassias : en attente attribution de subvention.

❖ Réseau eaux pluviales École / Mairie : problème de réalimentation des abonnés placés au plus haut du village, lors de coupures d'eau. Demande aux services de la REAAM de mettre en place une ventouse pour faciliter la remise en eau de ces abonnés.

Gouttière à prolonger sur l'immeuble C 140.

2 gouttières des riverains concernés par les travaux, à raccorder au réseau.

Fin des travaux (goudronnage) estimée au 24/07/2025.

❖ Commission de sécurité : réunion du 05/07/2025 en présence du Lieutenant Sébastien LIBORGNA – Chef du CIS de Puget-Théniers :

3 points armés contre l'incendie sur la commune d'ASCROS : le Village, Quartier Les Crottes et Hameau de Rourebel → manches à incendie placées dans des armoires verrouillées, avec coffrets à briser.

Formation sur l'utilisation des extincteurs par le Lt LIBORGNA.

❖ Passage de l'éclairage public de la commune en LEDS → 4^{ème} trimestre 2025.

❖ Réhabilitation de la buse quartier Les Crottes : l'entreprise Nicolas JUGLARIS a commencé les travaux → buse dégagée sur 5 mètres. Travaux stoppés pour l'instant, en attente devis pour suite à donner.

❖ Route du Moulin de Rourebel : travaux de goudronnage à reprendre par les services d'ENEDIS. Coût des travaux, 31 000,00 euros initialement prévus dans le marché de l'entreprise prestataire.

❖ Travaux ISATIS : réfection du réseau « eau chaude – eau froide » : appel d'offres lancé.

❖ Subventions : courrier de la Région SUD → attribution de 100 000,00 euros pour l'acquisition de l'Ancien Hôtel MUSSO (150 000,00 acquisition + 50 000,00 mise en sécurité), avec le cofinancement de l'État → en attente.

❖ Communication : édition 2025 rencontre « De Ferme en Ferme », 26 et 27 avril 2025, sur la commune d'ASCROS.

Site ASCROS : mis en service et alimenté → formation à venir avec les services du SICTIAM pour une utilisation optimale.

Panneau Pocket : actuellement 146 abonnés.

GEDICOM (Alertes risques majeurs) : actuellement 182 inscrits.

❖ SMIAGE : bilan de fonctionnement du SMIAGE.

Ferme Thérapeutique d'ASCROS → RAS tout fonctionne, les boues sont bien activées.

Fonctionnement station d'épuration ASCROS : état des roseaux → tout OK.

7) CCAA : attribution de compensation (CLECT) :

Révision libre des attributions de compensation des charges transférées (CLECT) pour l'année 2025. 3 330,00 euros à réattribuer à la CCAA, pour la commune d'ASCROS.

Vote : Pour, à l'unanimité

Borne électrique véhicule : mail fait à la CCAA car carte toujours non reçue.

Mise en place en juillet.

8) Force 06 : piste DFCI de la Colette (Cassiana, Gros Bois, Maubonnette) :

Courrier de réponse reçu des services départementaux concernant la demande de Mme Valérie LUSTEAU pour l'entretien de la piste → intervention mécanisée en cours.

9) ADM 06 : Salon des Maires :

Manifestation prévue le 9 octobre 2025 à GRASSE.

10) Festivités de l'été :

- Requête du Président du Comité des Fêtes : souhaite que la Mairie d'ASCROS prenne à sa charge le coût e 2 agents de sécurité supplémentaires pour la fête patronale → 1 315,00 euros.

Demande à faire par Nicole HAMES auprès du Département des A-M pour connaître le pourcentage de subvention accordé aux communes et aux associations.

- Organisation de la Fête de la Saint Donat du 1^{er} au 4 août 2025:

Samedi 2 août :

Messe à 16 h,

Dépôt de gerbe à 17 h,

Allocution à 18 h,

Apéritif

Buffet dînatoire réalisé par le Bar-Restaurant « Chez Anouk », la Pizzeria « Le Jardin », le Food Truck Will's Diner.

Estivales du Conseil Départemental le 04/08 → spectacle de magie et le 15/08 → variétés Françaises.

Dictée et scrabble le 04/08.

- Manifestation « SCÈNES OUVERTES » : organisée par l'association « Aux Racines de Crocis » les 18 et 19 juillet 2025.

Animations et artisanat dans le village, représentation dans l'Église et sous le chapiteau.

Le Président, M. José GIOANNI demande l'autorisation de faire stationner le Food Truck « Will's Diner » sur la Place Centrale → autorisation refusée par la Municipalité, mais il pourra vendre ses produits sur le stand de l'association.

- Grand Prix cycliste « Souvenir Alain RAYBAUD » : reporté par la Fédération Française de Cyclisme et le Comité Olympique. → Programmé le 7 juin 2026.

11) Divers :

- Remerciements de la « Croix Rouge Française » pour le don de la commune d'ASCROS : 50,00 euros.

- Remerciements de l'UNC pour le don de la commune d'ASCROS : 50,00 euros.

- Nuit des lucioles le 14 juin 2025 avec extinction de l'éclairage public.

- Revoir les dépôts d'encombrants toujours irréguliers → dépôts à l'extérieur de l'alvéole dédiée.

- La caméra de vidéosurveillance de Vé Lou Bey va être réparée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 17 heures 40, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**